

Armée et Foyer : M. le conseiller fédéral Rudolf Gnägi

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **16 (1969)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-365552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Armée et Foyer

M. le conseiller fédéral Rudolf Gnägi

Aucun soldat n'ignore la signification des lignes de démarcation, de part et d'autre desquelles se soutiennent mutuellement des formations, dans un dispositif opératif ou tactique. Conformément à un principe militaire fondamental, il est indispensable d'indiquer ces limites de la façon la plus claire, de les renforcer, et de faire en sorte qu'elles ne deviennent pas le point faible d'un dispositif.

Etant donné la nature de ses activités, Armée et Foyer représente une sorte de ligne de démarcation. Par son travail, ce service constitue un lien important entre le peuple et l'armée, et entre l'armée et l'Etat. La guerre moderne n'est pas seulement totale — ce caractère est apparu pendant le dernier conflit mondial déjà — mais elle tend aussi à effacer les frontières traditionnelles entre ce que l'on appelle d'habitude «la paix», et «la guerre» proprement dite. Elle va de l'action subversive et de la pression économique à l'engagement de moyens militaires extrêmement considérables, dans des conflits non officiellement déclarés, ou lors d'hostilités menées sur des théâtres d'opérations secondaires. De même, la guerre moderne s'exerce dans de nombreux secteurs, avec ou sans emploi de forces armées. L'engagement des moyens atomiques constitue l'ultime recours de cette stratégie. Aussi longtemps qu'on ne l'emploie pas, l'arme nucléaire représente un moyen de pression permanent, et figure à ce titre dans l'arsenal de la guerre froide.

En plus des menaces extérieures, nous courrons à l'intérieur des frontières nationales des dangers qu'il ne faut pas sous-estimer. Des forces de désintégration fondamentalement opposées aux principes qui régissent notre Etat, s'exercent de manière active, soit sous forme d'efforts subversifs tendant à renverser notre système de libertés démocratiques, soit en tant que courants intellectuels, d'inspiration pacifiste ou s'attaquant à notre neutralité. Ces forces se manifestent aussi passivement, que ce soit sous l'aspect de l'indifférence à l'égard des problèmes politiques de notre pays, en se dissimulant derrière cette passivité qui est une conséquence du bien-être dont nous bénéficions, ou enfin sous les traits de dispositions bienveillantes envers les moyens psychologiques de persuasion de masses, ou à l'égard d'une propagande orientée.

Nos préparatifs de défense doivent tenir compte de l'évolution dont nous

sommes aujourd'hui les témoins. Dans le contexte d'une conception globale, ils doivent nous permettre de répondre à la menace qui s'exerce à l'heure actuelle sur les petits Etats, et aux conditions sans cesse mouvantes du milieu où nous vivons; ils doivent également viser à une coordination étroite des mesures militaires et civiles adoptées en vue d'un objectif commun. C'est pourquoi il ne s'agit pas tellement de prendre des dispositions déterminées dans la perspective d'événements à venir. Ce qui est bien plus nécessaire, c'est la continuité de la planification, de la coordination et de l'action.

La stratégie de notre pays, dont le but est de nous préserver de la guerre, s'exprime dans notre politique de neutralité, qui s'appuie elle-même sur une armée apte à combattre. Puisque notre neutralité n'a de sens que si nous sommes prêts à la défendre par les armes, la force et la préparation de l'armée constituent la première et la plus importante condition de notre politique de neutralité. L'armée ne peut vraiment remplir le rôle décisif qui lui incombe afin que l'Etat soit à même de remplir sa mission, que si son aptitude à la guerre et sa préparation défensive apparaissent dignes de foi et trouvent leur expression dans un niveau déterminé du matériel d'armement, dans une instruction préparant efficacement à la guerre, et dans un esprit défensif éveillé. Il existe dans notre pays des cercles qui ont crû devoir déduire des tragiques événements survenus cet été en Tchécoslovaquie, que la notion de résistance par les armes était périmée. Il convient, à cet égard, de dire clairement que l'exemple de la Tchécoslovaquie démontre au contraire que la résistance passive à elle seule permet peut-être d'éviter que trop de sang ne coule, mais rien d'autre. La résistance passive seule ne permet pas de sauvegarder la liberté et l'indépendance. Non seulement, elle ne constitue pas un moyen d'éviter la guerre, mais encore, à long terme, elle ne saurait arrêter un adversaire décidé à atteindre ses objectifs. Je suis convaincu que dans sa très grande majorité, le peuple suisse approuve cette conception, dépourvue de toute équivoque. Sachons bien ceci: qui n'est pas prêt à défendre sa liberté, ne mérite pas de rester libre.

Permettez-moi maintenant de vous dire quelques mots sur les différents secteurs où s'exerce la défense civile du pays, afin de mieux mettre en

évidence, ensuite, le rôle d'Armée et Foyer.

Je viens d'évoquer la neutralité armée. De notre politique de neutralité découle le principe de l'universalité de nos relations extérieures. Nous sommes prêts à entretenir des rapports amicaux et pacifiques avec tous les pays du monde. Nous prenons au sérieux nos devoirs humanitaires, sociaux et moraux, en notre qualité de membre de la famille des peuples, et nous offrons notre aide à toutes les nations quand elles en ont besoin. Le monde entier sait que notre seul but est de vivre en paix, mais que nous saurions nous défendre avec une détermination absolue, si cette paix était mise en danger. Il faut parler également ici des mesures prises en vue de protéger l'Etat, c'est-à-dire des dispositions de caractère non-militaire, adoptées par les autorités civiles dans l'intérêt de la sécurité intérieure et extérieure du pays. A ce sujet, nous pensons surtout à la protection du pays contre les menées extrémistes, ainsi qu'à la détection et à l'élimination des activités d'espionnage, dirigées contre notre pays, ou dans notre pays contre les Etats tiers.

La protection civile représente assurément l'une des tâches essentielles, en matière de défense civile, et nous ne sommes malheureusement pas encore suffisamment conscients, chez nous, de son importance. Le succès de notre stratégie préventive, fondée sur une préparation suffisante, dépend dans une grande mesure de notre capacité, ou de notre incapacité, de convaincre l'adversaire que le peuple et l'armée peuvent résister à des tentatives de chantage atomique, biologique ou chimique, aussi bien qu'à une attaque directe. La certitude que leurs proches seront protégés aussi bien que possible renforcera considérablement l'esprit combatif de nos soldats. Aussi, la protection civile joue-t-elle dans le domaine de la défense, un rôle tout aussi décisif que la préparation militaire.

L'interdépendance de la défense civile et de la défense militaire est particulièrement marquée dans le domaine de l'économie. Pays à forte densité de population, ne disposant en propre d'aucune source de matières premières digne d'être mentionnée, la Suisse n'est pas seulement vulnérable du point de vue militaire, mais surtout, en cas de conflit déployant ses effets sur le plan économique. Nos préparatifs — parmi lesquels figure le maintien d'une agriculture forte — visent à fournir au

pays le moyen de continuer à vivre pendant un certain temps, sans devoir céder à des pressions d'ordre économique, lors de tensions internationales, de service de neutralité armée ou de guerre, même si les importations sont totalement interrompues.

Rappelons aussi le fait que la sécurité sociale contribue de manière essentielle au renforcement de la volonté de défense.

Les mesures de défense ne seront efficaces que si nous gardons un attachement vigilant aux intérêts de l'Etat, un climat social sain, un sentiment profond de l'unité nationale, et un esprit de sacrifice développé. C'est pour assurer l'existence et le maintien de ces conditions que l'on a multiplié, depuis les années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale, les efforts et les mesures connus sous le nom de «défense spirituelle du pays». L'état des esprits et la volonté qui les anime forment les principaux fondements sur lesquels s'appuient les différentes parties de la défense globale.

Au cours des années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale, l'opinion publique suisse fut soumise à une intense propagande, de la part de nos voisins du nord et du sud, qui prônaient le nazisme et le fascisme. On s'aperçut alors qu'outre la préparation matérielle du pays à sa défense, il fallait aussi procéder à une «mobilisation spirituelle» pour affermir le sentiment national, le souci d'indépendance et l'esprit militaire. Cette mobilisation avait pour but de faire comprendre au peuple, ainsi qu'à l'armée, que notre Etat a le droit d'exister, et qu'il est nécessaire pour cela de sauvegarder les fondements sur lesquels il repose, c'est-à-dire la démocratie, la liberté, la dignité humaine; il importait aussi de leur rappeler leurs devoirs envers l'Etat qui mérite d'être défendu et doit l'être.

Qu'en est-il aujourd'hui? Il m'apparaît que, dans notre monde agité, une réflexion sur la position de la Suisse et la signification de son existence, est plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

Le Conseil fédéral déclare expressément, dans le message qui sera prochainement publié, à l'appui d'un projet de loi sur les organes directeurs et le Conseil de la défense, que la défense spirituelle compte parmi les grandes tâches d'intérêt national. Elle est l'affaire de tous les hommes et femmes du pays, des associations et des corporations de droit privé qui s'efforcent de définir notre position dans le monde, ainsi que les partis politiques attachés à nos libertés démocratiques. Le but de la défense spirituelle est dès lors d'amener le citoyen à se former personnellement et librement une opinion raisonnée et positive à l'égard de son pays et de sa raison d'être. Il n'appartient

donc ni à l'Etat, ni à ses organes d'assurer cette tâche.

Dans son message, le Conseil fédéral tient à affirmer que la défense spirituelle incombe aux forces vives de la nation, et qu'elle ne saurait donc être réglementée. L'Etat ne doit en aucune façon diriger la formation de l'opinion chez le citoyen et le soldat. La discussion et la controverse qui caractérisent la défense spirituelle, sont cependant liées à une condition fondamentale: elles doivent respecter l'esprit de liberté et de démocratie qui sont les bases constitutionnelles et traditionnelles de notre Etat. Susciter une telle attitude morale constitue la tâche décisive de la défense spirituelle. Je vous ai déjà indiqué quels sont les auxiliaires de celle-ci: les très nombreuses organisations, exerçant leur action dans les directions les plus diverses, qui se sont groupées il y a peu de temps au sein du «Forum Helveticum». Grâce à cette institution, la base indispensable a été créée, suffisamment large, pour permettre de développer la défense sous sa forme spirituelle, qui doit procéder du cœur, de la raison et de la foi.

Quelle est maintenant, la tâche d'Armée et Foyer en matière de défense spirituelle.

Dans le message du Conseil fédéral, que j'ai cité à plusieurs reprises, un chapitre particulier est consacré à la défense psychologique du pays, dans le domaine de l'information, qui vise à maintenir et à renforcer la volonté de résistance et le moral de la population et de la troupe en cas de service actif, face aux influences extérieures pernicieuses. Il s'agit notamment, pour faciliter la formation d'une opinion indépendante, de donner des informations détaillées sur ce qui se passe dans notre pays et à l'étranger, sur la situation militaire et l'état des approvisionnements, ainsi que sur les intentions des chefs militaires et civils. Cette information du peuple et de l'armée, réalisée sous la direction des autorités, et les mesures déclenchées d'office en temps de service actif, dans le pays et à l'étranger, contre la propagande subversive, les fausses nouvelles diffusées par la presse, la radio et la télévision et la propagation de rumeurs, constituent des tâches de protection de l'Etat, au sens large du terme, et sont du ressort de la défense psychologique. Figurent également parmi les attributions de la défense psychologique — lorsqu'elles ne sont pas déjà des tâches de protection au sens strict du terme — les mesures prises en cas de guerre par les autorités pour surveiller les publications, qui ont pour but de lutter contre les effets trompeurs de fausses nouvelles et les dangers de la propagande étrangère et hostile à l'Etat, en particulier de celle qui vise à saper la volonté de maintenir la neutralité et la résistance. De la

même manière, dans le domaine de la défense militaire, l'armée doit être soutenue, grâce aux mesures appropriées, afin de maintenir sa valeur combative. Face aux tendances pacifistes, à l'affaiblissement de la volonté de défense, comme aussi face aux violations du secret militaire, il convient d'opposer un front uni. La division presse et radio, attachée au Département fédéral de justice et police, est l'instrument chargé, en temps de service de neutralité armée ou de guerre, de préparer et d'appliquer les mesures de défense psychologique.

Dans le secteur de l'armée par contre, ces mesures sont du ressort de l'office Armée et Foyer. Par cette répartition des compétences, la mission d'Armée et Foyer est clairement délimitée. Elle consiste à effectuer un travail d'information au sein de la troupe, pour faciliter la formation d'une opinion indépendante, réalisée à l'échelle de l'armée dans son ensemble. Ces attributions, comme toutes les autres tâches relevant de la défense globale, doivent être permanentes. Dans le domaine de la défense psychologique comme dans les autres, le passage des préparatifs du temps de paix aux circonstances du service actif et de la guerre, doit pouvoir être exécuté avec le moins de frictions possible. C'est la raison pour laquelle Armée et Foyer doit remplir, en temps de paix déjà, une tâche exactement définie et très importante. Je vais vous donner quelques commentaires à ce sujet.

Dans mon introduction, j'ai évoqué l'évolution extrêmement rapide de la technique militaire à l'heure actuelle. Il nous est certes difficile, aujourd'hui, de dessiner une image utilisable de la guerre et de l'ennemi de demain; la recherche des formes que pourra affecter un conflit, selon son intensité et son étendue, ainsi qu'en fonction des possibilités offertes, des moyens mis en œuvre et du but poursuivi, n'en représente pas moins un souci permanent pour tous les responsables de l'armée. Ce que démontre la mobilité considérable de l'image de la guerre, c'est que celle-ci n'est en rien un phénomène absolu, et qu'elle emprunte au contraire les traits de son époque. Il est cependant certain que la révolution de la technique et des dimensions prête aux formes de conflit actuellement possibles un caractère de totalité qui, à sa manière, est complètement nouveau. Tous nos soldats sont-ils suffisamment informés de l'ensemble des aspects d'une guerre totale moderne, et savent-ils en tirer les conclusions nécessaires? Vous m'accorderez certainement qu'ici encore, un vaste champ d'action reste en friche. Nous avons besoin à ce sujet d'une information objective et continue. Votre tâche consistera à faire connaître toujours mieux à la troupe les

connaissances et les renseignements recueillis par les organes chargés en permanence de cette recherche. Par ce moyen-là elle sera à même de se faire une image concrète de l'ennemi possible, ainsi que des méthodes et des procédés d'une guerre future. C'est ainsi également qu'il faut s'efforcer de trouver une réponse à la question dont dépend notre destin: quelles seraient les possibilités et les perspectives offertes à notre armée dans une guerre future, et quelles sont les conséquences que chaque homme, à son poste, doit en tirer pour son comportement personnel. Peut-être, l'image de l'homme moderne et de la société dans laquelle il vit, évolue-t-elle de manière plus intelligible que celle de la guerre. Parallèlement à l'accroissement du bien-être, l'expérience nous apprend que l'intérêt pour les problèmes de la communauté et la chose publique disparaît peu à peu. Il est naturel que l'on s'adresse moins à son pro-

chain, lorsqu'on croit ne plus avoir besoin de son appui. Or, la première préoccupation spirituelle de l'homme doit être de trouver sa place dans la société. Pour y être véritablement intégré, il faudra bien qu'il prenne sa part des responsabilités exercées par la communauté. Et son apport résulte de sa personnalité, de son sentiment communautaire, et de son acceptation des valeurs spirituelles fondamentales auxquelles cette société est attachée. Incontestablement, l'armée doit être un des lieux où s'accomplissent ces choix décisifs. L'éventail de l'activité d'Armée et Foyer s'étend de la sorte de l'information pure, à une contribution particulière dans le domaine de la défense spirituelle. Cette activité consiste en ceci: présenter à l'individu, plus spécialement au soldat, d'une part les aspects divers sous lesquels apparaissent notre société et ses valeurs spirituelles fondamentales; d'autre part, lui faire connaître

ce qu'est la guerre moderne et les moyens de défense qu'elle implique; et tout ceci non comme une manipulation de la pensée ordonnée d'en haut, mais seulement sous la forme d'une information conçue pour permettre à chacun de développer son opinion librement.

Le cercle des tâches imparties à Armée et Foyer, sur la ligne de démarcation évoquée au début de mon exposé, ne se rétrécira pas. De leur côté de la limite, c'est-à-dire auprès de la troupe, les responsables d'Armée et Foyer ont mission d'entreprendre tous les efforts nécessaires pour renforcer la volonté de défense et maintenir notre préparation militaire. Ils n'ont pas, dans cette activité, à stimuler la troupe, mais à la soutenir et à l'assister par tous les moyens à leur disposition. Je tiens à vous remercier d'accomplir cette tâche intéressante, parfois délicate, et je vous souhaite pour l'avenir satisfaction et succès.

Assemblée des délégués 1969 de l'Union suisse pour la protection des civils

L'Assemblée des délégués 1969 de l'Union suisse pour la Protection des civils aura lieu à Berne le samedi 26 avril, sous les auspices de l'Association bernoise de la protection civile. Que chacun retienne d'ores et déjà cette date!

Literaturhinweis

Hans Otto Meissner: Die überlistete Wildnis — Vom Leben und Ueberleben in der freien Natur, 8°, 366 S. Sigbert-Mohn-Verlag, Gütersloh 1967. Schon während des letzten Krieges hat der freiwillige zivile Frauenhilfsdienst Trupps ausgebildet, die für Obdachlosenhilfe, Verwundetenhilfe und Verpflegung eingesetzt werden konnten, dank der Initiative von Frau Dr. Hämmerli-Schindler, Zürich. Ein wesentlicher Teil der Ausbildung war auf Fertigkeiten gerichtet, um unter primitivsten Umständen Leute unterzubringen und zu verköstigen, in gewissem Sinne ein Anfang dessen, was uns dieses Buch lehren will. Wir müssen in einer kommenden Kriegskatastrophe damit rechnen, dass fast alle technischen Hilfen, die uns das Leben so angenehm und komfortabel machen, vernichtet werden und ausfallen. Dann wird nur überleben, wer sich auch in einfachsten, ja naturrohen Verhältnissen zu helfen weiss. Gerade der Zivilschutz sollte sich in dieser Richtung Gedanken machen und Anweisungen dafür ausarbeiten und seine Leute darin schulen. Nach dem Kriege haben vor allem die kanadische und amerikanische Luftwaffe und auch die Bodentruppen Handbücher und Trainingsmethoden für die bewaffneten Streitkräfte ausgearbeitet, die

ihnen ermöglichen sollten, in der Wildnis und in der Abgeschiedenheit von den eigenen Truppen in menschenleerer Gegend zu überleben, wobei alle extremen Lagen ausgekundschaftet wurden, sowohl tropischer Urwald, Sumpfgenden, arktische Tundren mit ihren Schneewüsten, grosse einsame Wälder und Gebirge.

Aus allen diesen Erfahrungen schöpfend, hat nun Otto Meissner ein sehr instruktiv verfasstes Handbuch geschrieben, wie man in einer Umwelt, wo alle Geräte und Hilfen der Zivilisation fehlen, sich mit einfachsten Mitteln das Leben erhalten und gestalten kann. Das geht vom Feuermachen ohne Streichholz und Feuerzeug bis zum Kochen und Braten im offenen Feuer und Herdbauen. Dass man sich für seine Kochstelle das Wild dann eben nach der Manier der Wilderer fängt, ist eine erlaubte Notlage. Dass man die Früchte des Waldes und der Gegend zusammensucht, nach Wasser gräbt und an Anzeichen merkt, wo es zu finden ist, gehört auch zu den unumgänglichen Dingen. Das Bauen einer Notunterkunft vom Tannenzweigtbett bis zu Laub- und anderen Hütten schützt vor Unbill der Witterung, so gut wie der Bau von Schneehäusern in Form von Iglus. Ja bis zur Erstellung eines einfachen Blockhauses versteigt sich das

Tun in der Wildnis, falls man das nötige Geschick und die Willenskraft dazu aufbringt. Wer in seiner Jugend Pfadfinder war oder als Wandervogel herumgezogen ist, besitzt in dieser Richtung noch einige Kenntnisse, an denen angeknüpft werden kann.

Wir können das Buch nur empfehlen und hoffen, dass diese Dinge ernsthaft verfolgt werden und zu Anweisungen führen möchten, die der Aufgabe des Zivilschutzes anzupassen wären und im Rahmen, der damit gegeben ist, wertvolle Hilfe leisten könnten. Dazu wären allenfalls heranzuziehen: «US-Air-Force, Survival-Training» und «Cold facts for keeping warm» von der US-Army 1963 und das «Alaska - Survival - Training - School - Manual», Elison AFB 1963.

Egon Isler

Ergänzend ist dazu von Interesse, dass es in der Schule des Bundesamtes für zivilen Bevölkerungsschutz in der Bundesrepublik Deutschland einen Lehrgang für das Leben in primitiven Verhältnissen gibt. Es wird dort mit praktischen Beispielen instruiert, wie nach einer Katastrophe mit den mutmasslich noch vorhandenen Resten unserer Zivilisation das Weiterleben unter primitivsten Verhältnissen organisiert und gesichert werden kann. (Redaktion)